

Marguerite
 fouchier
 morte
 est morte le premier aoust mille sept cent vingt, agée d'environ un
 an, et a été enterrée le second dans la Cimetiére de cette paroisse
 présent nous soussignés. *Masseilles ptre g. daumas*
 le huitieme aoust mille sept cent vingt, le mariage accordé entre
 Antoine Mourcheu, agé d'environ vingt et six ans, fils de feu François
 et de sa femme Magdeleine fally d'une part, et Thérèse Adélaïde, agée
 d'environ dix et huit ans, fille de feu Joseph et de sa femme Adélaïde
 tous de la présente lieu de la garde d'autre, et a été célébré dans
 cette église paroissiale après une seule publication avec
 dispense des deux auctes, d'écritement inhérent et contrôlé en
 date du troisième du courant, en présence de nous curé et de
 parrain et tuteur requi et soussignés. après avoir exigé leur
 mutuel consentement, nous les avons mariés selon le rit de
 notre sainte mère l'église catholique apostolique et Romaine.
 Antoine Mourcheu, l'époux, et Mourcheu, mme. *Masseilles ptre*
 François Adélaïde, Joseph Boulquet et Jean Roumel tuteur
 ont signé après moy. *Reynold Curé Antoine Mourcheu*
Masseilles ptre Joseph Boulquet
 le treize aoust mille sept cent vingt, le mariage accordé
 entre André Vidal, agé d'environ vingt et cinq ans, fils de feu
 Melchior et de sa femme Catherine Julien de la ville de Toulon
 habitant depuis plus de dix ans au dehors de la ville de la garde
 d'une part, et Marguerite Bataille, agée d'environ vingt et
 deux ans, fille de Jean et de sa femme, de la ville de
 Toulon d'autre, et a été célébré dans cette église paroissiale,
 après les trois publications faites, et la célébration en forme de
 mme. La seule secondaire de la cathédrale de la dite ville de
 Toulon en date du treize du courant, en présence de nous
 curé et de parrain et tuteur requi et soussignés. après avoir
 exigé leur mutuel consentement, nous les avons mariés selon
 le rit de notre sainte mère l'église catholique apostolique
 et Romaine. Jean Julien, parrain fally, parrain et tuteur
 guillaume Roumel tuteur ont signé après moy.
Reynold Curé Julien Boulquet p. Lamy
g. daumas

Marie
 française
 fille naturelle
 et légitime de Thomas
 français
 et d'Anne guivouze et née le quatorze aoust mille sept cent vingt, et a été
 baptisée le même jour par moy soussigné. le parrain a été Joseph gisard
 et la marraine Marie française d'autre. le parrain a signé après moy.
Masseilles ptre g. daumas
 Marguerite
 fille naturelle
 et légitime de Joseph et de
 Blanche
 née le quatorze aoust mille sept cent vingt, et a été baptisée
 le même jour par moy soussigné. le parrain a été François gisard, et la
 marraine Marguerite d'autre. qui n'ont pu être. *Reynold Curé*
 Jean
 Jean Labaton fils naturel et légitime de Jean et de Marguerite d'autre.
 Labaton
 et né le dix et sept aoust mille sept cent vingt et a été baptisé le dix et
 huit par moy soussigné. le parrain a été François gisard et la marraine
 Marie gisard qui n'ont pu être. *Masseilles ptre*
 Catherine
 Catherine d'autre épouse de feu Pierre fouchier et morte le vingt et
 deux aoust mille sept cent vingt, agée d'environ soixante cinq ans, et a
 été enterrée le vingt et trois dans la Cimetiére de cette paroisse présent
 nous soussignés. *Reynold Curé Masseilles ptre*
 Claire
 Claire fille de François et de Marguerite fouchier et morte le
 vingt et quatre aoust mille sept cent vingt, agée d'environ trois ans et demi,
 et a été enterrée le même jour dans la Cimetiére de cette paroisse
 présent nous soussignés. *Reynold Curé Masseilles ptre*
 Joseph
 Joseph gisard fils de Joseph et de Thérèse Roussel et mort le vingt et
 quatre aoust mille sept cent vingt, agée d'environ un an et demi et a
 été enterrée le même jour dans la Cimetiére de cette paroisse
 présent nous soussignés. *Reynold Curé Masseilles ptre*
 mariage
 de Jacques
 gauthier
 le vinglot huitieme aoust mille sept cent vingt, le mariage accordé
 entre Jacques gauthier, agé d'environ vingt et cinq ans, fils de Jean et
 de sa femme Anne Adélaïde de Carignan et tuteur d'hyetel
 d'une part, et Marie Reynaud fille de Jacques et de sa femme honnorade
 gisard, agée d'environ dix et huit ans, de la paroisse de la garde
 d'autre, et a été célébré dans cette église paroissiale, après les trois
 publications faites et la célébration en forme de mme. et gisard et tuteur
 de la église collégiale de la dite ville d'hyetel en date du vinglot
 trisme du courant, en présence de nous curé et de parrain et tuteur
 requi et soussignés. après avoir exigé leur mutuel consentement,
 nous les avons mariés selon le rit de notre sainte mère l'église
 catholique apostolique et Romaine. mme. *Masseilles ptre*
 gisard, parrain fally, et guillaume Roumel tuteur ont signé après moy.
Reynold Curé Masseilles ptre g. daumas p. Lamy